

Envoyé en préfecture le 27/06/2024

Reçu en préfecture le 27/06/2024

Publié le

ID: 059-215902289-20240620-35\_24-DE

### **Conseil Municipal**

# DÉLIBÉRATION -35-24-

## Séance du 20 juin 2024

Le jeudi 20 juin deux mille vingt-quatre, à dix-huit heures trente minutes, le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de M. Michel PEDERENCINO, conformément à la convocation qui lui a été faite le 14 juin 2024, laquelle convocation a été affichée à la porte de la Mairie, conformément à la Loi.

Nombre de membres en exercice: 15

Présents: Michel PEDERENCINO, Jean-Luc VANDENBEUCK, Vincent JEANMOUGIN, Priscilla LEGRAND,

Henri DAZIN, Éric DESENCLOS, Christophe BLERVAQUE, Catherine PARENT, Audrey MELONI,

Pauline CANVA, Frederic ROBILLARD, Cathy DELOFFRE, Emmanuel LASSON.

Représentés : Évelyne COYAUX (par Catherine PARENT), Alain DRUELLE (par Emmanuel LASSON)

Secrétaire: Jean-Luc VANDENBEUCK

C 1 (' 11

# Subventions exceptionnelles

Monsieur le Maire donne la parole à Monsieur Jean-Luc VANDENBEUCK.

La commune a reçu plusieurs demandes de subventions exceptionnelles.

- L'association de la Chasse demande 300 €
- L'association Saveurs et vins demande une participation pour faire de la publicité au cinéma Majestic
- La Fanfare demande 1 500 € pour des réparations et achats d'instruments et de matériels

### Ouï cet exposé

le Conseil Municipal, à l'unanimité de ses membres présents et représentés

DECIDE

• D'attribuer les subventions suivantes

La Chasse: 300 €Saveurs et vins: 0 €La Fanfare: 1 500 €

Ainsi délibéré,

Le Maire

Michel PEDERENCINO

#### Publication le :